

Compte administratif 2019

Compte de gestion - Affectation du résultat Note de synthèse



▶ LES CHIFFRES CLES 2019

- ✓ Présentation globale

▶ LES PRINCIPALES TENDANCES 2014/2019

Source : analyses financières DGFiP

- ✓ Le résultat comptable progresse régulièrement et sensiblement : +12,9 M€ depuis 2014
- ✓ La capacité d'autofinancement brute gagne 12,3 M€ sur la période
- ✓ La capacité d'autofinancement nette s'élève à 15,5 M€
- ✓ Le délai moyen de remboursement du stock de dette a atteint l'excellent niveau de 5,6 ans, en diminution régulière

▶ ANALYSE DETAILLEE

- ✓ La progression du résultat comptable
 - ➔ La progression des produits
 - ↻ La fin de la diminution de la Dotation globale de fonctionnement (DGF)
 - ↻ La dynamique fiscale
 - ↻ La baisse du foncier bâti de 0,5 % après 7 années de pause fiscale
 - ➔ La baisse des charges
 - ↻ Charges de personnel
 - ↻ Achats et charges externes
 - ➔ Une année importante pour la transition énergétique
 - ↻ En 2019, Perpignan a renouvelé son label Cit'ergie et adopté un nouveau plan climat
 - ↻ Perpignan reconnue parmi les villes pionnières de la transition énergétique
- ✓ L'investissement priorisé pour développer l'attractivité génératrice de création d'emplois et de richesse et pour améliorer la qualité de vie des Perpignanais
 - ↻ La réalisation du projet urbain
- ✓ La dette parfaitement maîtrisée

▶ CONCLUSION

▶▶ LES CHIFFRES CLES

/// REALISATIONS DE L'EXERCICE

→ EN FONCTIONNEMENT

- ◆ 162,6 M€ en dépense
- ◆ 191,6 M€ en recette

→ EN INVESTISSEMENT

- ◆ 71,5 M€ en dépense
- ◆ 77,4 M€ en recette

/// DEPENSES D'EQUIPEMENT (convention de gestion

Communauté urbaine comprise) _____ **44,3 M€**

/// AUTOFINANCEMENT BRUT _____ **37,4 M€**

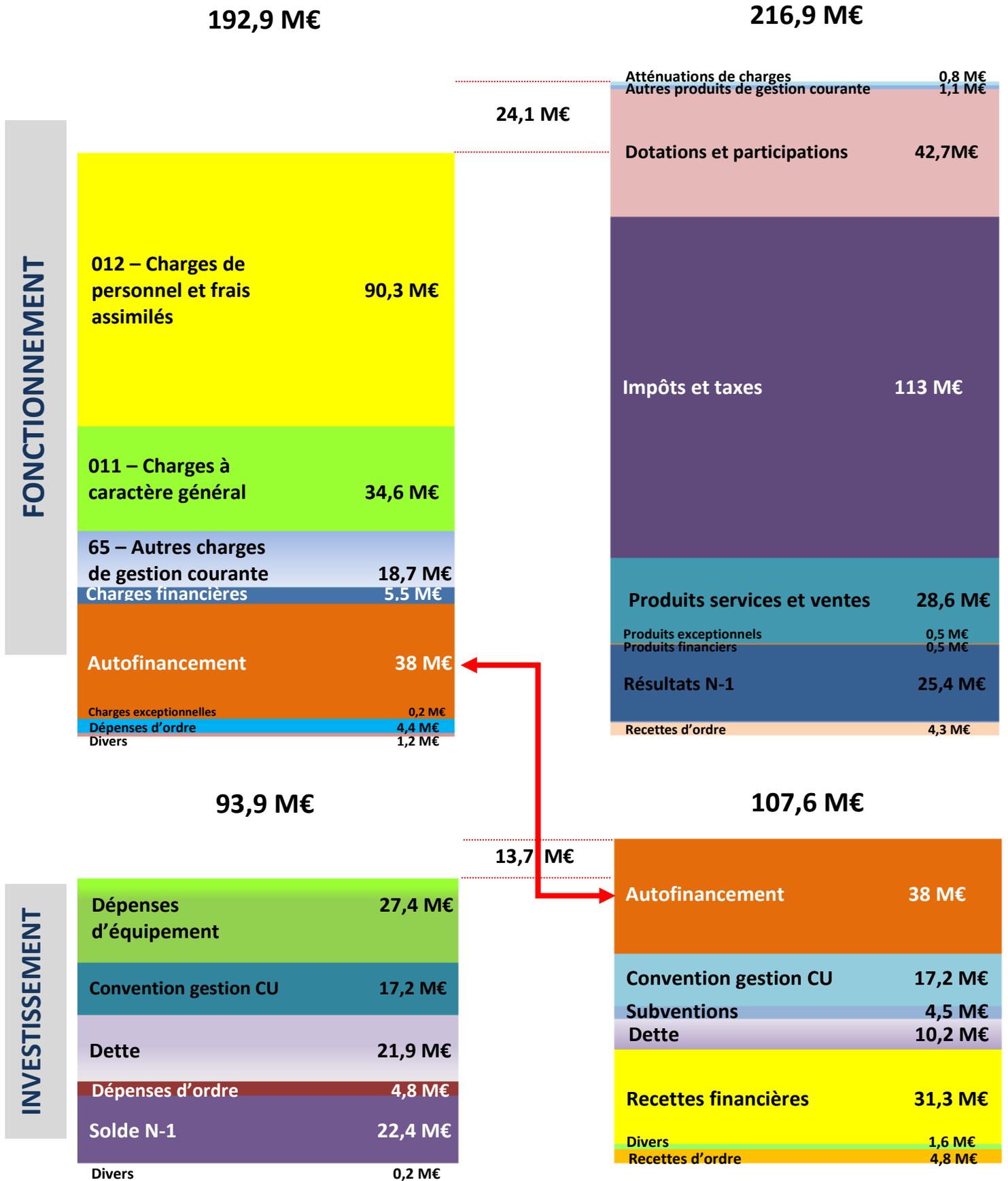
/// AUTOFINANCEMENT NET _____ **15,5 M€**

/// TAUX D'EPARGNE BRUTE _____ **20,2 %**
(norme supérieure à 10 %)

/// DETTE

→ DELAI MOYEN DE REMBOURSEMENT

DU STOCK DE DETTE _____ **5,6 ans**
(norme inférieure à 12 ans)



Globalement, le Compte Administratif 2019 du budget principal se présente ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
PREVISIONS	173 700 000,00	143 473 000,00	199 780 000,00	199 780 000,00
Virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement(*)		30 227 000,00	30 227 000,00	
Total prévisions (hors virement)	173 700 000,00	113 246 000,00	169 553 000,00	199 780 000,00
Pour info, Résultat 2018 inclus dans les prévisions	22 395 954,92			** 25 420 085,91
Opérations de l'exercice : réalisations	71 498 579,61	77 412 681,70	162 644 677,19	191 555 989,47
Total réalisations (avec résultat 2018)	93 894 534,53	77 412 681,70	162 644 677,19	216 976 075,38
Solde de clôture avant affectation du résultat	16 481 852,83			54 331 398,19

(*) Ce virement ne sera réalisé qu'après le vote du Compte Administratif et l'affectation des résultats

(**) Après affectation des résultats

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Solde de clôture avant affectation du résultat N	-16 481 852,83	54 331 398,19
Affectation du résultat N	30 227 000,00	-30 227 000,00
Solde de clôture après affectation du résultat N	13 745 147,17	24 104 398,19

Le résultat global de clôture (investissement, hors restes à réaliser, et fonctionnement) s'élève à 37 849 545,36 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	2019
Gestion des services	
DEPENSES	
011 Charges à caractère général	34 594 799,62
012 Charges de personnel et frais assimilés	90 289 259,05
014 Atténuations de produits	1 070 000,00
65 Autres charges de gestion courante	18 697 374,09
656 Frais de fonctionnement des groupes d'élus	183 593,56
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE	144 835 026,32
RECETTES	
013 Atténuations de charges	821 366,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	28 632 979,65
73 Impôts et taxes	112 998 295,78
74 Dotations et participations	42 682 021,21
75 Autres produits de gestion courante	1 087 952,86
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	186 222 615,50
EXCEDENT BRUT COURANT	41 387 589,18
Résultat financier	
66 Charges financières	5 474 706,10
76 Produits financiers	522 072,78
RESULTAT FINANCIER	-4 952 633,32
Résultat exceptionnel	
67 Charges exceptionnelles	222 525,71
77 Produits exceptionnels	537 072,39
RESULTAT EXCEPTIONNEL	314 546,68
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	150 532 258,13
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	187 281 760,67
RESULTAT DES OPERATIONS REELLES	36 749 502,54
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	12 112 419,06
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	4 274 228,80
TOTAL DEPENSES	162 644 677,19
TOTAL RECETTES	191 555 989,47
Résultat reporté N-1	25 420 085,91
TOTAL GENERAL RECETTES	216 976 075,38
Solde de clôture avant affectation du résultat	54 331 398,19
Solde de clôture après affectation du résultat	24 104 398,19

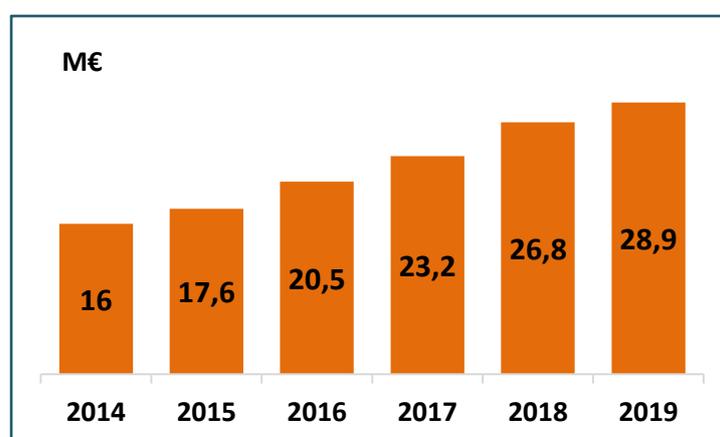
SECTION D'INVESTISSEMENT

	2019
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	27 366 931,47
10 Dotations, fonds divers et réserves	173 507,23
13 Subventions d'investissement	19 139,89
16 Emprunts et dettes assimilées	21 891 724,87
27 Autres immobilisations financières	23 550,00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	22 107 921,99
45 Total des opérations pour compte de tiers	17 208 991,38
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	66 683 844,84
13 Subventions d'investissement	4 491 254,68
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 164 687,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00
21 Immobilisations corporelles	6 112,59
23 Immobilisations en cours	1 563 742,69
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	16 225 796,96
10 Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	4 799 474,13
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	26 427 000,00
138 Autres subventions d'investissement non transférables	98 234,20
165 Dépôts et cautionnements reçus	260,00
27 Autres immobilisations financières	0,00
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	31 324 968,33
45 Total des opérations pour compte de tiers	17 208 991,38
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	64 759 756,67
OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	
Opérations patrimoniales dépenses	540 505,97
Opérations patrimoniales recettes	540 505,97
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	
Dépenses	4 274 228,80
Recettes	12 112 419,06
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	71 498 579,61
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	77 412 681,70
Résultat reporté N-1 en dépenses	-22 395 954,92
TOTAL DEPENSES AVEC RESULTAT REPORTE	93 894 534,53
Affectation du résultat de fonctionnement N	
SOLDE DE CLOTURE AVANT AFFECTATION DU RESULTAT	-16 481 852,83
Solde de clôture après affectation du résultat N	13 745 147,17

▶ LES PRINCIPALES TENDANCES

A partir de l'analyse financière réalisée par la Direction générale des finances publiques (DGFIP) et du logiciel Anafi utilisé par la Chambre régionale des comptes, les tendances observées sur la période 2014/2019 sont principalement :

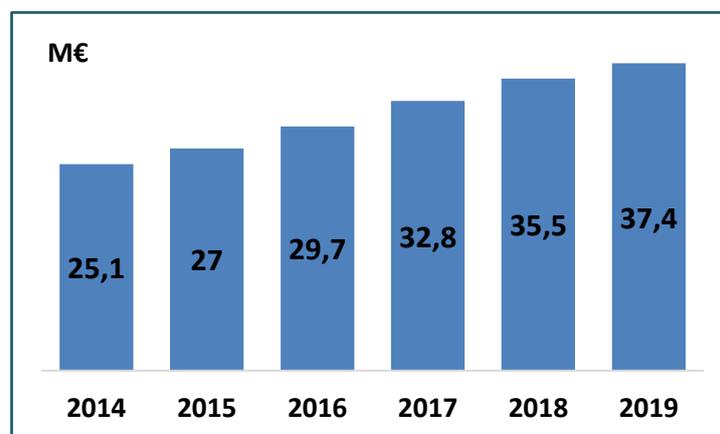
- ✓ **Le résultat comptable progresse régulièrement et sensiblement : +12,9 M€ depuis 2014**



(Source : analyses DGFIP/Anafi)

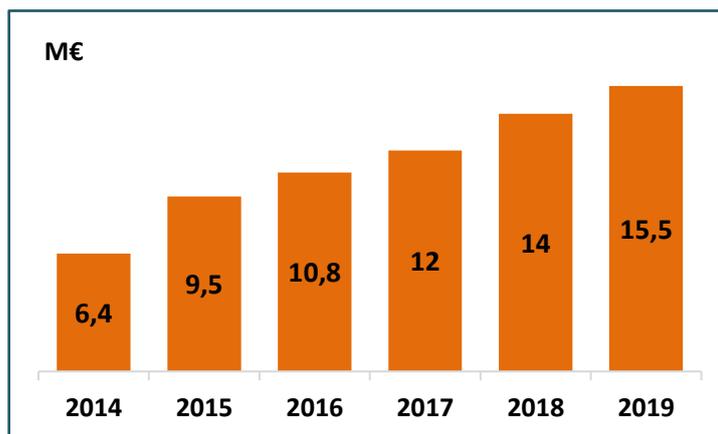
Cette progression est la conséquence à la fois de la dynamique des produits et de la maîtrise de l'évolution des charges. Nous allons l'analyser de façon détaillée par la suite.

- ✓ **La capacité d'autofinancement brute gagne 12,3 M€ sur la période**



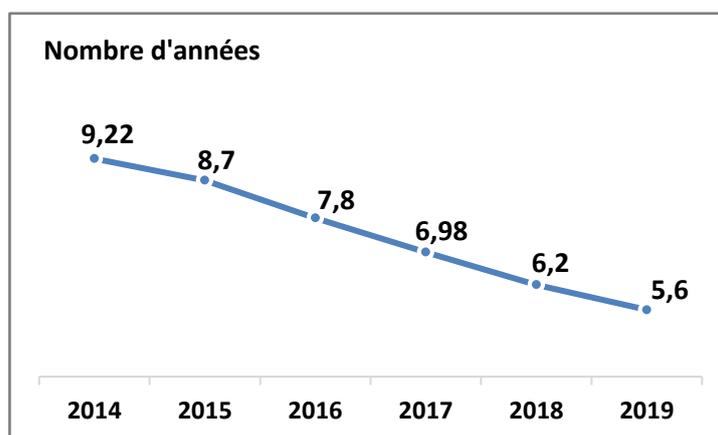
(Source : analyses DGFIP/Anafi)

- ✓ La capacité d'autofinancement nette s'élève à 15,5 M€, soit +9,1 M€ en 5 ans



(Source : analyses DGFIP/Anafi)

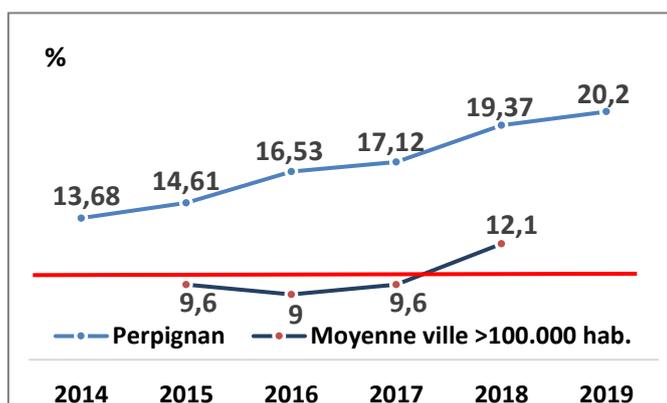
- ✓ Le délai moyen de remboursement du stock de dette atteint l'excellent niveau de 5,6 ans, en diminution régulière



(Source : analyses DGFIP/Anafi)

Il faut rappeler que la norme imposée par l'Etat dans le cadre de la Loi de programmation des finances publiques 2018/2022 est de 12 ans. L'excellent niveau atteint par Perpignan nous a permis de ne pas avoir de contrainte sur ce point dans la convention signée avec l'Etat.

- ✓ Le taux d'épargne brute est 2 fois supérieur (20,2 %) à la norme (10 %) imposée par les analystes financiers



(Source : analyses DGFIP/Anafi)


ANALYSE DETAILLEE

FONCTIONNEMENT	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total des produits de fonctionnement = A	185.560.707	187.261.490	184.395.790	186.610.364	183.905 249	189 664 622
dont : Produits de fonctionnement réels	184.270.561	185.597.597	180.522.410	182.588.651	183 640 963	186 026 789
.....dont : Impôts locaux	80.440.074	82.734.947	82.236.397	83.201.772	84 025 510	85 785 546
..... Fiscalité reversée par les GFP	31.286.352	31.286.348	14.060.338	14.408.791	15 783 970	15 587 500
..... Autres impôts et taxes	12.421.833	12.367.736	13.618.206	13.586.577	11 127 097	11 001 431
..... Dotation globale de fonctionnement	31.019.717	29.964.304	28.301.869	27.785.031	28 679 562	29 308 306
..... Autres dotations et participations	14.939.512	16.136.685	14.689.072	15.279.305	14 346 724	13 373 715
Total des charges de fonctionnement = B	169.590.248	169.643.891	163.891.656	173.078.571	157 067 897	160 753 310
dont : Charges de fonctionnement réelles	159.175.740	158.615.780	150.828.011	149.798.808	148 189 203	148 640 892
..... dont : Charges de personnel (montant net)	92.367.306	92.411.303	91.522.267	90.973.761	90 089 088	89 818 805
..... Achat et charges externes (montants nets)	31.699.987	33.541.049	33.131.391	32.319.554	32 579 633	33 467 187
..... Charges financières	7.450.874	7.245.643	6.644.644	6.250.207	5 932 310	5 474 706
..... Subventions versées	16.802.606	15.486.749	15.269.393	15.860.963	15 098 622	15 765 245
..... Contingents	6.845.583	6.893.962	1.381.661	1.435.004	1 501 338	1 430 668
Résultat comptable = A - B = R	15.970.460	17.617.599	20.504.134	23.184.673	26 837 352	28 911 312
Capacité d'autofinancement brute = CAF	25.094.821	26.981.817	29.694.399	32.789.843	35 451 761	37 385 898
INVESTISSEMENT						
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	58.724.081	71.664.802	58.115.068	71.912.222	54 662 489	60 203 690
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	15.100.000	17.000.000	15.400.000	16.964.000	18 650 000	26 427 000
..... Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	18.390.839	20.962.072	15.611.428	14.651.791	11 453 474	10 164 687
..... Autres dettes à moyen long terme	14	1.813	0	1.600	1 070	260
..... Subventions reçues	5.420.160	6.694.238	6.310.524	8.919.615	6 279 357	4 589 489
..... FCTVA	7.356.305	5.354.547	5.244.820	5.099.294	5 225 493	3 545 976
..... Autres fonds globalisés d'investissement	1.068.625	900.386	1.516.412	744.631	103 175	1 253 499
..... Amortissements	9.280.921	9.704.687	9.432.418	8.813.296	7 822 175	7 750 944
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	63.482.011	64.639.976	58.264.072	84.680.774	50 778 799	54 289 588
dont : Dépenses d'équipement	44.055.866	42.607.925	36.592.794	38.514.558	29 155 005	28 833 508
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	18.732.822	17.520.650	18.865.511	20.795.968	21 419 347	21 891 725
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	33.774	34.077	33.238	33.054	33 844	938
..... Reprise sur amortissements et provisions	156.559	340.468	242.154	3.960	3 600	0

DETTE	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Encours total de la dette au 31 décembre	231.523.645	234.932.804	231.645.483	235.019.852*	225 050 915**	214 482 962***
dont encours des dettes bancaires et assimilées	231.355.305	234.796.727	231.542.644	234.948.468*	225 012 305**	214 482 962***
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21 (fonds de soutien)	231.355.305	234.796.727	231.542.644	228.738.770	219 837 557	209 825 689
Annuités des dettes bancaires et assimilées	25.971.620	24.481.052	25.445.369	26.958.837	27 304 071	27 351 793

* en tenant compte du fonds de soutien, le stock de dette est réduit de 6.209.698 €

** en tenant compte du fonds de soutien, le stock de dette est réduit de 5.174.748,28 €

*** en tenant compte du fond de soutien, le stock de dette est réduit de 4 657 273,45 €

COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	32.318.980	33.988.812	36.178.676	38.445.945	40 944 357	42 253 408
Résultat comptable = A - B = R	15.970.460	17.617.599	20.504.134	23.184.673	26 837 352	28 911 312
Produits de fonctionnement réels	184.270.561	185.597.597	180.522.410	182.588.651	183 640 963	186 026 788
Charges de fonctionnement réelles	159.175.740	158.615.780	150.828.011	149.798.808	148 189 203	148 640 892
Capacité d'autofinancement brute = CAF	25.094.821	26.981.817	29.694.399	32.789.843	35 451 761	37 385 898
Produits de cessions d'immobilisations	698.196	1.201.413	3.410.909	3.286.751	257 636	301 616
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	6.361.999	9.461.167	10.828.888	8.130.139	14 032 413	15 494 193
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	6.361.999	9.461.167	10.828.888	11.993.876	14 032 413	15 494 193

AUTRES RATIOS	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31/12 - CAF	9,22	8,7	7,8	7,17	6,35	5.74
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	9,22	8,7	7,8	6,98	6,20	5.60

(Source : DGFIP)

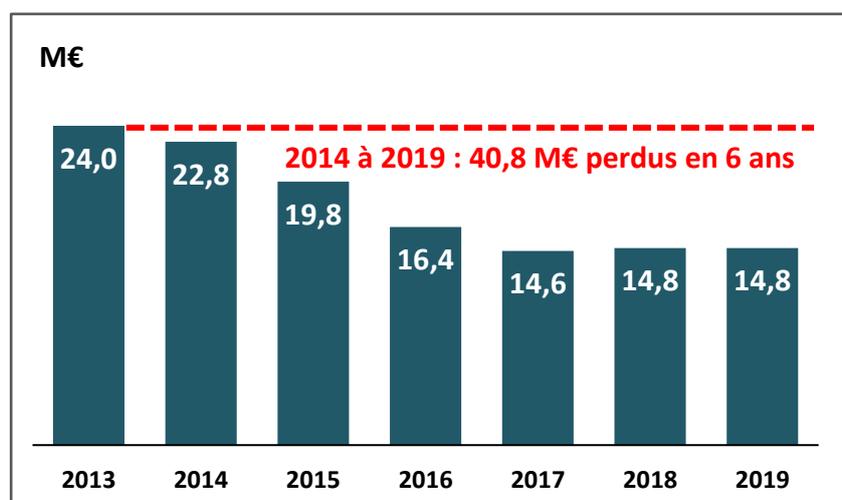
✓ La progression du résultat comptable

➔ La progression des produits

👉 La fin de la diminution de la Dotation globale de fonctionnement (DGF)

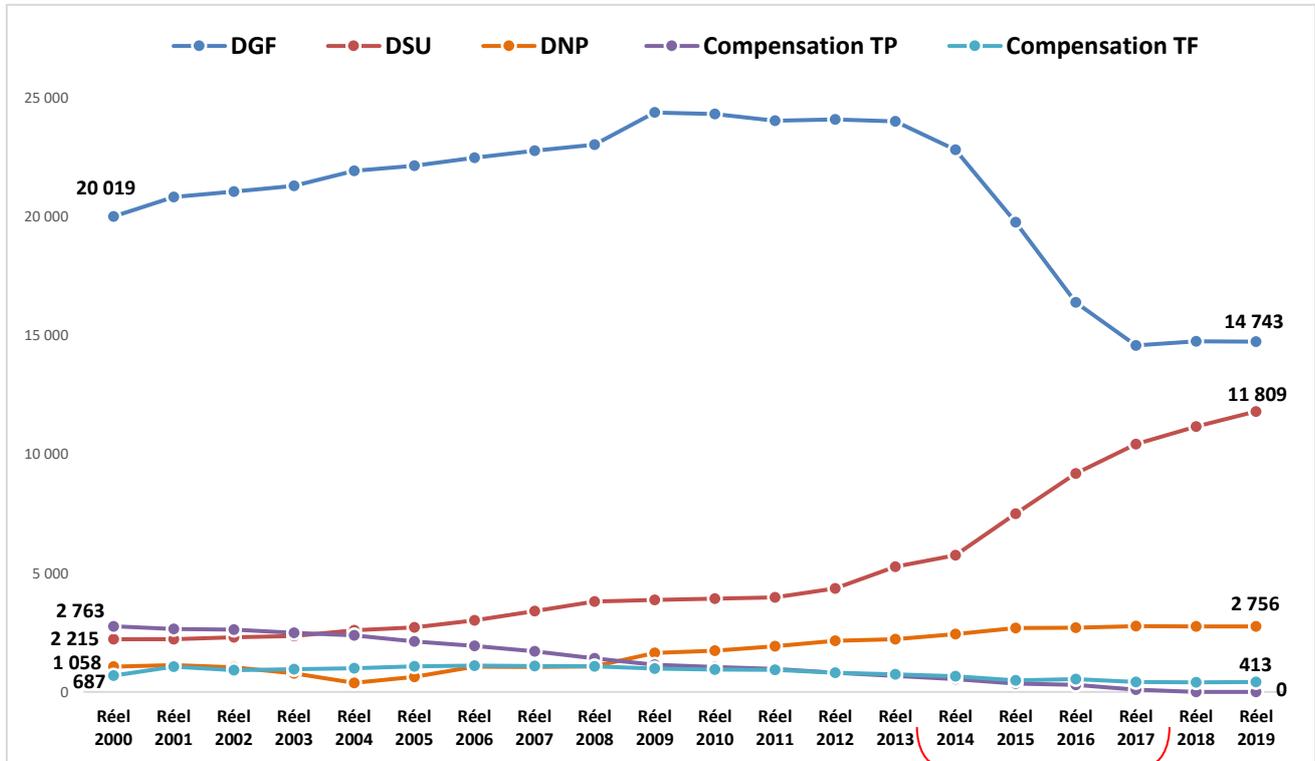
La DGF s'est effondrée sur la période passant de 24.026 K€ en 2013 à 14.589 K€ en 2017. Le plan de réduction des dépenses publiques de 50 milliards d'euros a concerné les collectivités à hauteur de 11 milliards d'euros.

Ainsi une contrainte financière, inconnue jusqu'alors, a débuté en 2014 dans le cadre de la loi de finances 2014 qui lance le processus de baisse des Dotations globales de fonctionnement (DGF) jusqu'en 2017 inclus. En 2018, la DGF cesse de baisser et progresse de 165 K€ par rapport à 2017, lié à la fin du dispositif de baisse et à la progression de la population. En 2019, la DGF est stable. 40,8 M€ ont été perdus sur la DGF depuis 2013.



(Source : Comptes Administratifs)

La sévère diminution de la DGF (de 24 M€ à 14,6 M€ en 4 ans) et des variables d'ajustement (de 2,4 M€ à 0,1 M€ en 13 ans) sont néanmoins en partie atténuées, d'une part par l'augmentation de la population et d'autre part par la dotation de péréquation verticale (Dotation de solidarité urbaine DSU et Dotation nationale de péréquation DNP).



Réduction DGF

(Source : Compte Administratif)

Ainsi, la DGF « large » de 2019 est quasi égale à la DGF 2006. La DGF « large » a atteint un pic en 2013 (32,9 M€), elle s'élève en 2019 à 29,7 M€.

Libellé	Réel 2004	Réel 2005	Réel 2006	Réel 2007	Réel 2008	Réel 2009	Réel 2010	Réel 2011	Réel 2012	Réel 2013	Réel 2014	Réel 2015	Réel 2016	Réel 2017	Réel 2018	Réel 2019
DGF	21 936	22 155	22 483	22 785	23 039	24 392	24 336	24 050	24 106	24 026	22 831	19 775	16 399	14 589	14 754	14 743
DSU	2 590	2 719	3 017	3 401	3 802	3 878	3 925	3 984	4 360	5 275	5 759	7 496	9 199	10 429	11 174	11 809
DNP	382	630	1 061	1 051	1 079	1 642	1 729	1 923	2 157	2 224	2 429	2 693	2 704	2 768	2 753	2 756
sous total	24 908	25 504	26 561	27 237	27 920	29 912	29 990	29 957	30 623	31 525	31 019	29 964	28 302	27 786	28 681	29 308
Compensation TP	2 384	2 126	1 933	1 709	1 415	1 147	1 043	965	807	675	532	351	298	93	0	0
Compensation TF	995	1 076	1 107	1 086	1 079	976	938	934	802	734	663	481	540	414	403	413
Totaux	28 287	28 706	29 601	30 032	30 414	32 035	31 971	31 856	32 232	32 934	32 214	30 796	29 140	28 293	29 084	29 721

(Source : Compte Administratif)

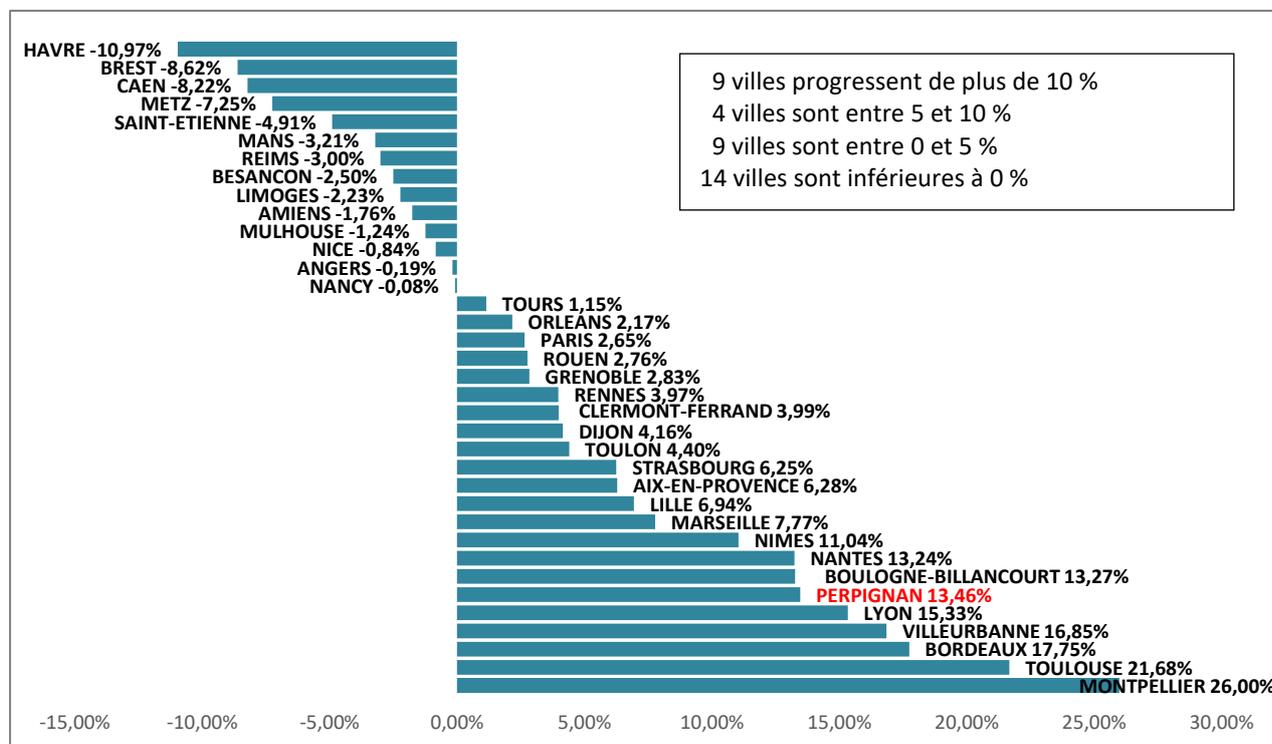
La dynamique fiscale

C'est l'attractivité de notre territoire qui explique la progression globale de produit, car il génère la création de richesse, notamment fiscale.

Ainsi, le produit des impôts locaux progresse régulièrement alors même que les taux communaux sont bloqués sur la période et qu'ils baissent en 2019 de 0,5 % pour la taxe foncière : 79,3 M€ en 2013 ; 85,5 M€ en 2019.

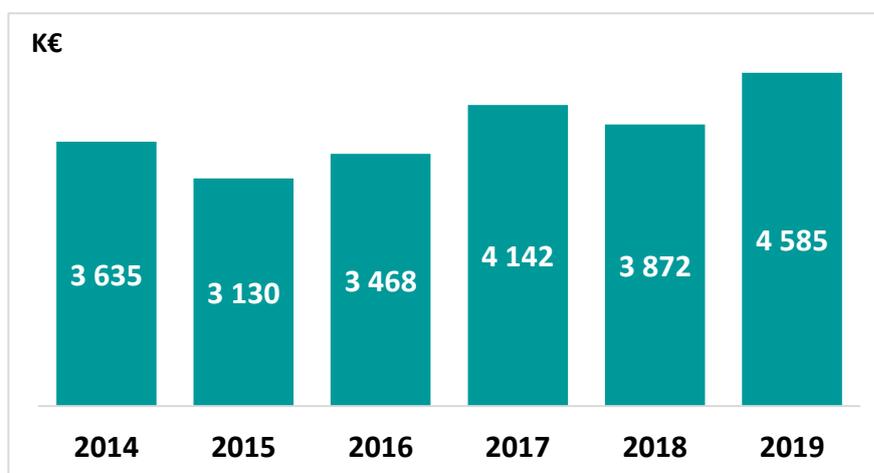
La progression de la population engendre une augmentation des bases fiscales, comme l'illustre la progression des bases fiscales de foncier bâti qui place Perpignan en tête des villes de plus de 100.000 habitants.

EVOLUTION POPULATION 1999-2017 LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE CREE DE LA RICHESSE FISCALE



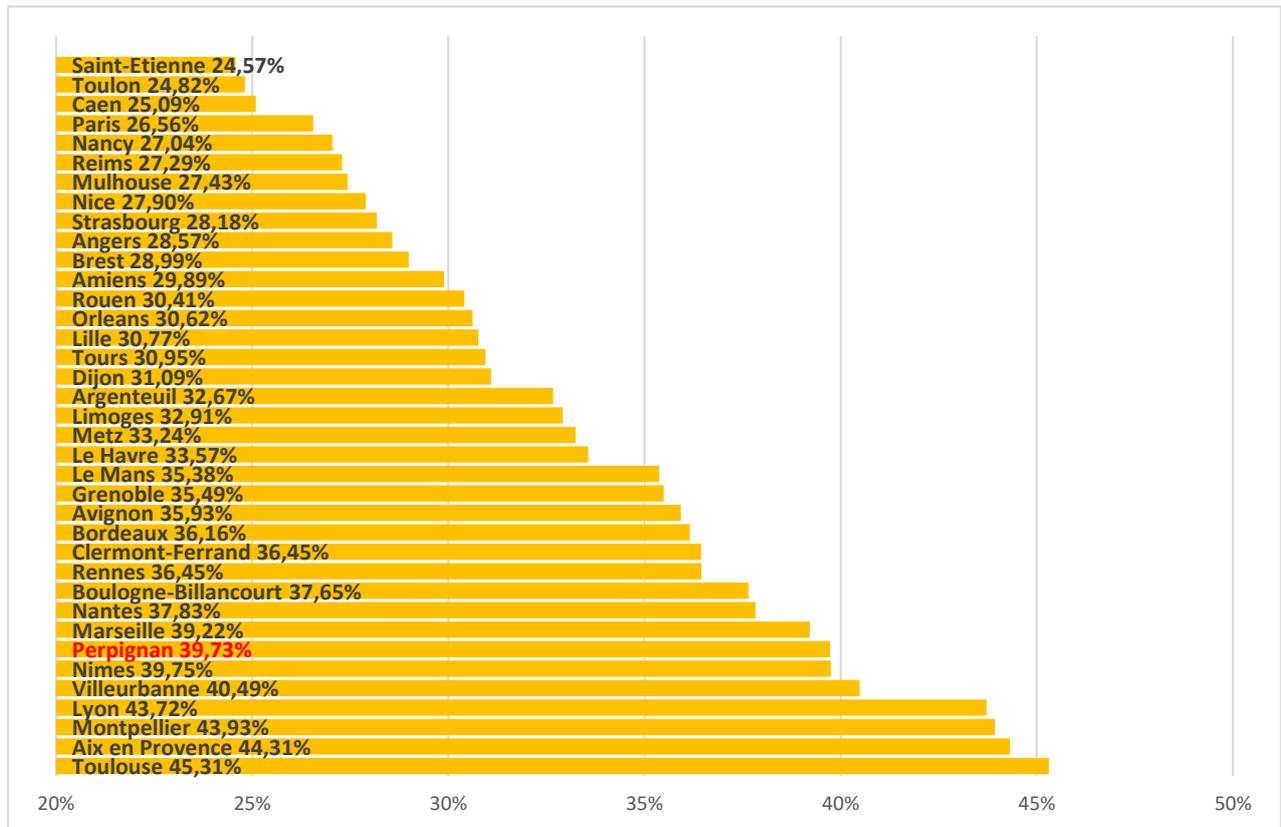
(Source : Insee - population au 01/01/2017 - publiée au JO du 31/12/19)

La progression de la population impacte également la dynamique des droits de mutation qui se situent en 2019 à un niveau jamais atteint.



(Source : Compte Administratif)

EVOLUTION DES BASES FONCIERES NETTES 2006/2018 (villes de plus de 100.000 habitants)



(Source : DGFIP)

🏠 La baisse du taux foncier bâti de 0,5 % après 7 années de pause fiscale

- Perpignan reste parmi les villes les moins chères si on compare les villes de plus de 100.000 habitants

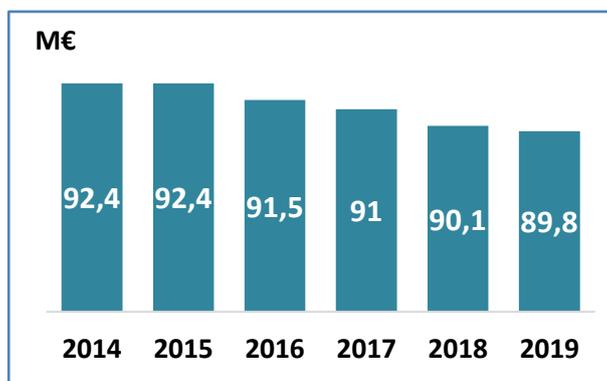
	Taux 2019	FONCIER BATI	T.E.O.M	TAXE HABITATION
▶ Villes > 100.000 habitants	Toulouse	20,29%	8,50%	18,25%
	Perpignan	27,32%	8,22%	18,73%
	Nîmes	28,55%	10,71%	29,33%
	Montpellier	31,18%	11,25%	22,49%
▶ Villes > 50.000 habitants	Béziers	26,54%	12,27%	19,53%
	Narbonne	28,34%	12,00%	11,33%
	Albi	29,97%	12,65%	15,95%
	Montauban	30%	9,35%	13,65%

(Source : DGFIP)

➔ La baisse des charges

👉 Les charges de personnel (montants nets)

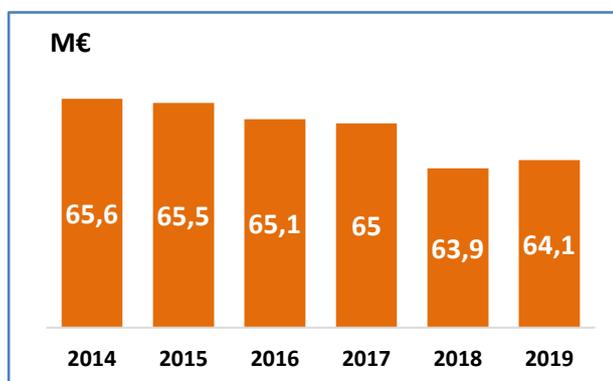
Charges de personnel : débits nets des comptes 621, 631, 633, 64 (y compris comptes à solde créditeur). Ce sont les rémunérations des personnels permanents ou temporaires, les charges sociales et les autres impôts et taxes y afférents, déduction faite des remboursements sur ce type de charges.



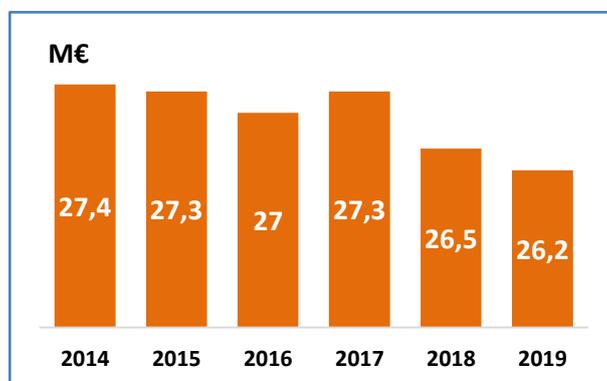
(Source : DGFiP- Compte de gestion)

Représentant 60 % des dépenses réelles de fonctionnement, la masse salariale est largement maîtrisée sur la période puisque celle-ci est globalement stable alors même que nous avons subi de nombreuses augmentations décidées par l'Etat.

TOTAL REMUNERATIONS

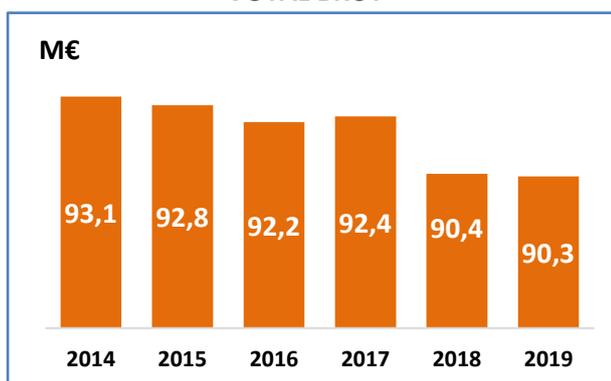


TOTAL CHARGES SOCIALES

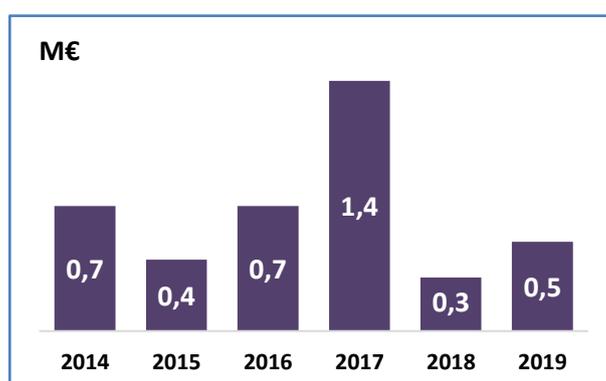


Le total des rémunérations augmente de 0,3% (de 63,9M€ à 64,1 M€). En 2019, les charges sociales baissent quant à elles de 0,3 M€ suite la baisse de cotisations retraite due à la diminution des effectifs.

TOTAL BRUT



TOTAL REMBOURSEMENTS SUR SALAIRE



En 2019, l'absence de mesures imposées aux collectivités a permis de continuer de diminuer légèrement la masse salariale. L'application du cadencement unique en matière de changement d'échelon a néanmoins représenté plus de 420 K€ sur l'année, ajouté aux avancements de grade, ce sont donc plus de 730 K€ qui ont été affectés au déroulement de carrière des agents territoriaux.

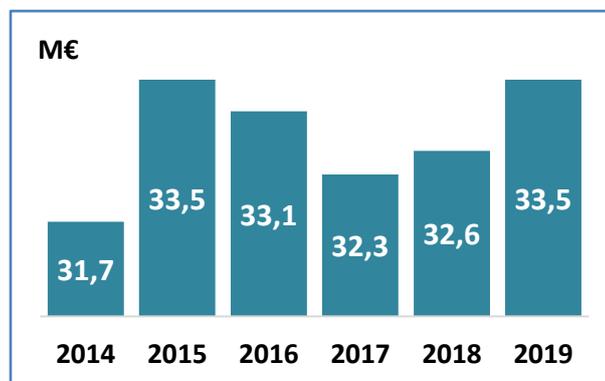
Les effectifs ont été diminués de 354 agents en 11 ans, grâce notamment, à un plan de mobilité privilégiant les bourses internes pour pourvoir une majorité des postes, à une recherche permanente d'optimisation des organisations tout en privilégiant la qualité du service public avec plus de moyens pour la proximité et la réactivité des services par rapport aux demandes des concitoyens. Dans le même temps, les effectifs de la police municipale ont été augmentés de 96 agents de 2010/2019 (soit +135 %), faisant de Perpignan la 1^{ère} police de France pour le nombre d'habitants pour un policier municipal.

Un effort important a également été effectué dans le domaine de la proximité avec le recrutement de 13 ilotiers et de 12 jardiniers, notamment par le biais de l'apprentissage, au sein de la Direction du Cadre de Vie.

Cela traduit les priorités de la Collectivité pour maintenir un espace public propre et embellir le cadre de vie.

Achats et charges externes (montants nets)

Achats et charges externes : débits nets des comptes 60, 61, 62 (sauf 621) (y compris comptes à solde créditeur).



(Source : DGFIP)

Une année importante pour la transition énergétique

En 2019, Perpignan a renouvelé son label Cit'ergie et adopté un nouveau plan climat

La démarche a démarré dès le premier trimestre 2019. Les services de la Ville, accompagnés d'un bureau d'études, ont organisé plusieurs ateliers de travail, au mois de mars, puis au mois de juin, pour répondre aux critères du label et produire les justificatifs des actions réalisées dans tous les domaines : planification du territoire, aménagement et urbanisme, habitat, patrimoine bâti, flotte de véhicules, espace verts et préservation de la biodiversité, énergie, eau, assainissement, déchets, mobilité, organisation interne, communication et partenariats...

Parallèlement, à la demande de labellisation, la collectivité doit continuer de démontrer son engagement. Ainsi, les élus et services ont aussi élaboré un nouveau programme d'actions Plan Climat Air Energie 2020-2023 qui a été délibéré par le conseil municipal du 7/11/2019.

Ce dernier est organisé autour de 4 axes majeurs : une stratégie « bas carbone », un patrimoine public performant, une administration écoresponsable et enfin, accompagnement et mobilisation des acteurs du territoire dans les démarches énergie/climat.

Entre septembre et octobre 2019, le dossier de Perpignan a été étudié par l'auditrice mandatée par l'Ademe, puis les élus et services ont été soumis à une séance d'audit de 3 heures qui s'est déroulée le 10 octobre 2019.

Enfin, la Commission nationale du label Cit'ergie, composée de professionnels et d'experts du domaine, s'est réunie le 20 novembre 2019. Au regard de l'évaluation réalisée par l'auditrice et du dossier transmis par la Ville, la commission a décidé de renouveler le label de Perpignan pour à nouveau 4 ans !

Perpignan reconnue parmi les villes pionnières de la transition énergétique

Toutes les collectivités sont évaluées sur la base d'un référentiel des meilleures pratiques dans ce domaine et d'indicateurs communs. Chaque action devant être prouvée et justifiée.

Depuis la signature d'une convention avec l'Etat dans le cadre du Grenelle de l'environnement en 2008, puis l'adoption de son 1^{er} plan climat en décembre 2012 conjointement avec la Communauté d'Agglomération, Perpignan est engagée concrètement pour la transition énergétique et écologique. Elle n'a donc pas eu de mal à apporter les preuves d'un niveau de réalisations important en faveur de la transition énergétique et écologique.

A titre d'exemples :

- Des actions sur son patrimoine :
 - Plus de 14.000 m² de panneaux photovoltaïques sont installés sur ses bâtiments communaux, dont la plus puissante installation en autoconsommation sur le centre technique municipal. Par ailleurs, 5 autres projets sont lancés ce qui permettra à la Ville de couvrir plus de 30 % des besoins en électricité de son patrimoine bâti d'ici 2020/21.
 - Un premier programme de remplacement de l'éclairage public a permis de remplacer 8.750 points lumineux entre 2009 et 2017. Résultat : un gain de 15,2 gigaWh, soit 1.650 tonnes de CO₂ en moins rejetées dans l'atmosphère. Un second programme a démarré en septembre 2018 et se poursuit. Déjà, 1.460 points lumineux remplacés !
 - Perpignan a aussi été la 1^{ère} Ville du Languedoc-Roussillon à signer en 2013, un Contrat de Performance Energétique sur la gestion de ses bâtiments. En 6 ans, l'économie s'élève à 8.165 MWh ce qui équivaut à une réduction de 65 % par rapport à la consommation de référence 2013 et 1.784 tonnes de CO₂ évitées. En termes financiers, ce sont 2,6 M€ économisés pour la Ville.

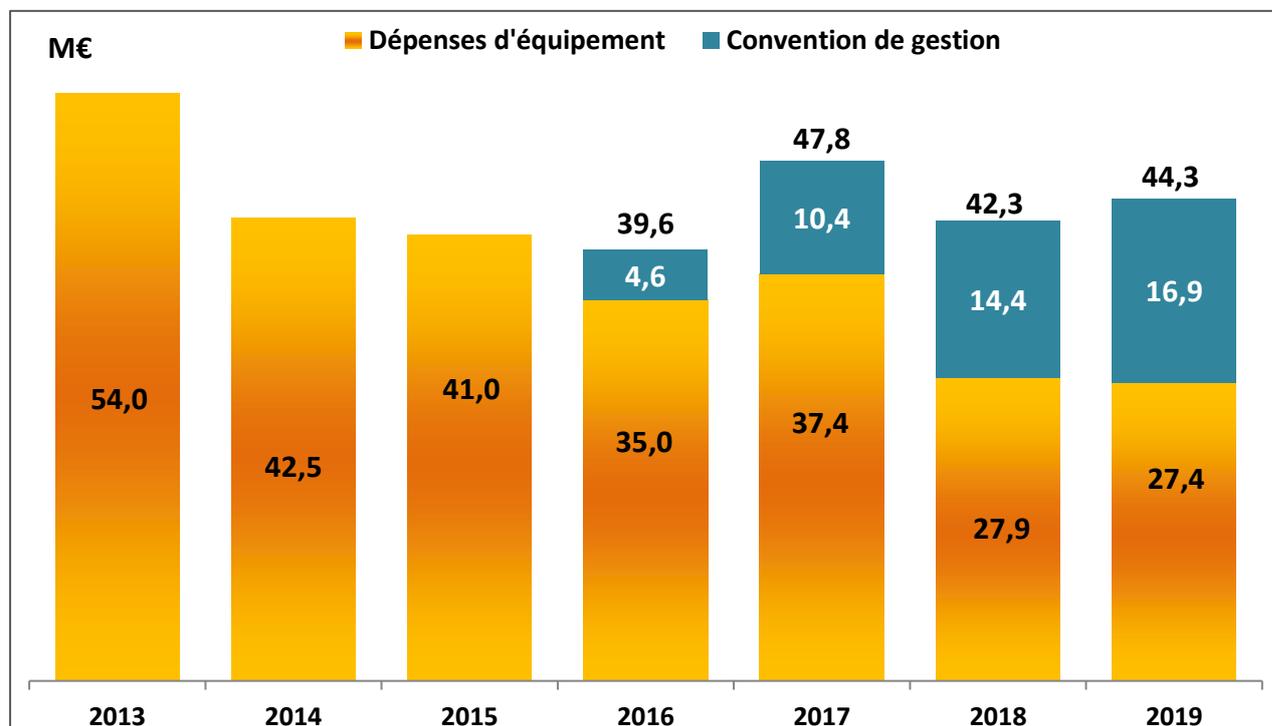
- Par ailleurs, le remplacement de l'éclairage des bâtiments se poursuit sur le patrimoine de la Ville. En 2019, les groupes scolaires Romain Rolland et d'Alembert ainsi que l'Hôtel de Ville ont été équipés en LED, coût 240.244 HT.



- Des actions sur le territoire et vers les habitants :
 - Déjà 30 % de produits locaux et 30 % de bio dans les cantines scolaires et 100 % de bio dans les crèches (alors que la loi EGALIM impose 20 % de bio minimum en 2022).
 - La station d'épuration de Perpignan produit du gaz renouvelable en utilisant les boues issues de l'épuration des eaux usées. Grâce à cette installation, et au projet d'usine de méthanisation Fonroche qui est en cours, le territoire produira dès 2020 > 10 % de gaz vert.
 - La Ville propose des aides à l'habitat en complément des aides de l'Etat et un service public de conseil et d'accompagnement gratuit pour tous les habitants qui souhaitent rénover leur logement.
 - Un appel à projet « Perp'initiatives » doté d'une bourse de 10.000 €, permet de soutenir les initiatives citoyennes en matière de développement durable et de proximité.
 - La Ville a mis en place une gestion durable des espaces verts et n'utilise plus de produits phytosanitaires depuis 2012 sur les parcs et jardins et sur la voirie depuis 2015, soit bien avant l'obligation réglementaire. Par ailleurs, elle plante chaque année 1.000 arbres supplémentaires de plus de 100 essences différentes pour limiter l'impact du changement climatique.



✓ **L'investissement priorisé pour développer l'attractivité génératrice de création d'emplois et de richesse et pour améliorer la qualité de vie des Perpignanais**



(Source : Comptes administratifs)

🏗️ **La réalisation du projet urbain de Perpignan s'est poursuivie en 2019 dans chaque quartier.**

🕒 **Opérations structurantes 2019 (supérieurs à 500 K€)**

- Médiathèque 1.756 K€
- Avenue Joffre 1.498 K€
- Théâtre municipal 1.375 K€
- Maison pour tous, rue Nature 865 K€
- Réfection chaussée structurante 791 K€
- Réhabilitation pont Joffre 778 K€
- Rue remparts Villeneuve 653 K€
- Square Jeantet Violet 626 K€
- Square Bir-Hakeim 587 K€

➤ Opérations de proximité 2019 (supérieurs à 500 K€)

- Travaux petite voirie 2.881 K€
- Travaux chaussées/trottoirs Sud 659 K€
- Travaux chaussées/trottoirs Nord 590 K€
- Travaux chaussées/trottoirs Centre 540 K€
- Programme économie éclairage public 558 K€
- Travaux immeubles dégradés 876 K€
- Anru, habitat indigne hors centre-ville 576 K€



Square Bir-Hakeim



Avenue Joffre



Berges de la Têt

✓ La dette parfaitement maîtrisée

L'emprunt est la seule technique qui permet de répartir, sur la durée d'utilisation de l'équipement, le coût de l'investissement sur les utilisateurs présents et futurs.

Le recours maîtrisé à l'emprunt est nécessaire. L'investissement est donc financé, en partie, par emprunts à taux fixes très attractifs en sécurisant les années à venir.

Pour maintenir un niveau élevé d'investissement sans augmenter le stock de dette, le choix politique a été de conforter l'autofinancement.

Grâce à la maîtrise des dépenses, l'autofinancement a pu être sensiblement augmenté réduisant ainsi le recours à l'emprunt. La trajectoire rétrospective du besoin de financement montre la diminution du stock de dette

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
(1) Nouveaux emprunts	18 391	20 964	15 611	14 653	11 453	10 165
(2) Remboursement	18 767	17 555	18 899	20 829	21 452	21 892
(1-2) besoin de financement	-376	3 409	-3 288	-6 176	-9 999	-11 727

(Source : convention Etat/Ville, Loi de programmation des finances publiques 2018/2022)

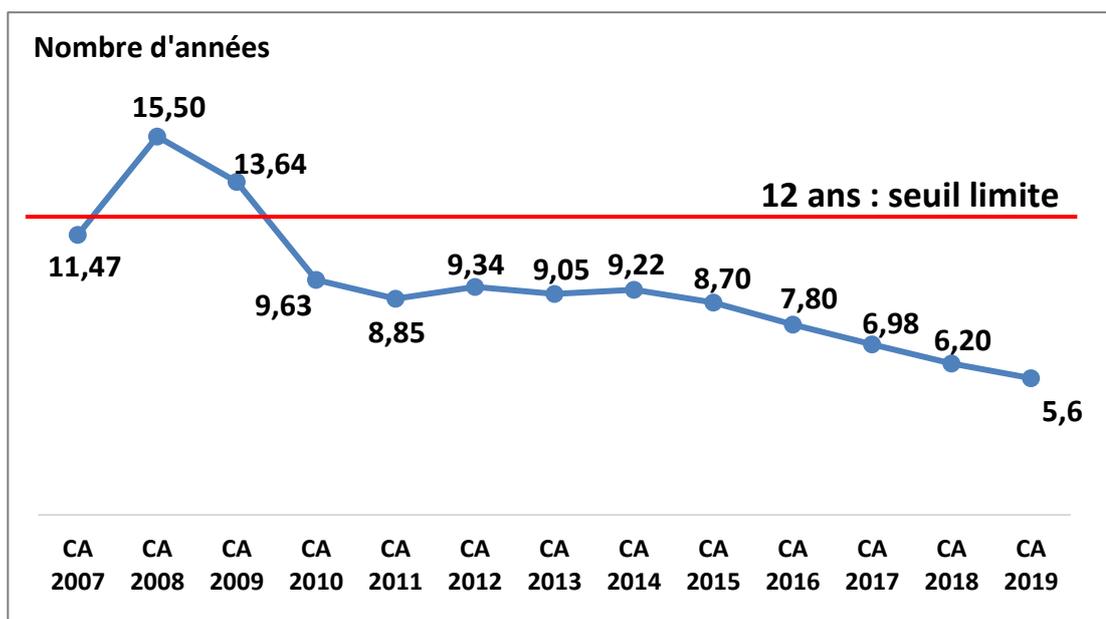
Le délai moyen de remboursement du stock de dette, fixé à 12 ans dans la Loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022, se situe à 5,6 ans au 31/12/2019.

La dette se répartit en emprunts à taux fixe à hauteur de 69 %, en emprunts à taux variables à hauteur de 2 % et en emprunts indexés au Livret A à hauteur de 29 % (prêt CDC).

➔ La structure de la dette

Avec 96,85 % classés en catégorie 1A (sécurité maximale) et 3,15 % en catégorie B (très bonne sécurité) selon la charte de bonne conduite Gissler, Perpignan a une dette parfaitement sécurisée.

DELAI MOYEN DE REMBOURSEMENT DU STOCK DE DETTE



(Source : DGFIP – analyses financières)

CONCLUSION

Dans le contexte socio-économique morose, Perpignan dispose d'atouts qui génèrent de l'attractivité économique, des créations de richesse et d'emplois conséquence du projet de territoire mis en œuvre.

Le projet de territoire permet de repérer Perpignan en dotant la ville d'équipements de qualité dans tous les domaines de façon à attirer résidents, entreprises et touristes. Il permet aussi, grâce aux travaux et équipements de proximité dans les quartiers, d'améliorer la qualité de vie des Perpignanais et de promouvoir un service public performant.

Perpignan est désormais le 3^e pôle régional en poids de population et d'emplois qui dispose des équipements et de fonctions urbains métropolitains, de spécificités territoriales (transfrontalier, identité culturelle catalane), de filières économiques d'excellence (logistique internationale) et de filières d'avenir (connaissance et savoir, nouvelles technologies...).

Au sein de l'aire urbaine, la métropole Perpignan Méditerranée représente 92 % de l'emploi. Perpignan concentre sur son territoire 65.183 emplois. Le Grand St Charles, premier pôle d'emplois des Pyrénées-Orientales, regroupe 9.000 emplois répartis sur 560 établissements.

La Chambre régionale des comptes confirme dans son rapport l'amélioration de la situation financière de Perpignan. La gestion est saine comme l'atteste tous les indicateurs financiers. Pourtant, le contexte n'a jamais été aussi difficile. La Dotation globale de fonctionnement (DGF), versée par l'Etat à Perpignan, est désormais amputée de 10 M€/an, par rapport à son niveau de 2013.

La situation financière n'a jamais été aussi bonne. Sans augmenter les taux de fiscalité pendant 7 ans et en les baissant en 2019 pour la 1^{ère} fois, sans baisser l'investissement (comme l'ont fait de nombreuses grandes collectivités) et grâce à une gestion maîtrisée de la dépense publique, Perpignan a su, dans ce contexte économique et financier inédit en rupture radicale avec le passé, maintenir des équilibres financiers sains en les améliorant considérablement. L'autofinancement n'a jamais été aussi élevé et la dette diminue régulièrement. Enfin, les travaux d'investissement élevés permettent d'équiper la ville et ainsi améliorer la qualité de vie des habitants.

Le Maire



Jean-Marc PUJOL

NB :

Budgets annexes : les opérations constatées en 2019 sont retracées dans les synthèses qui figurent en fin de document.

Les résultats 2019, y compris l'affectation des résultats d'exploitation, ont déjà été repris par anticipation dans le Budget Primitif 2020.

I - BUDGET PRINCIPAL

	RESULTATS 2018	OPERATIONS DE L'EXERCICE 2019		RESULTATS 2019
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	-22 395 954,92	71 498 579,61	77 412 681,70	-16 481 852,83
FONCTIONNEMENT *	25 420 085,91	162 644 677,19	191 555 989,47	54 331 398,19
TOTAL	3 024 130,99	234 143 256,80	268 968 671,17	37 849 545,36

* après affectation des résultats

II - BUDGETS ANNEXES

PNRQAD

	RESULTATS 2018	OPERATIONS DE L'EXERCICE 2019		RESULTATS 2019
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	-129 687,38	1 346 994,27	14 593,14	-1 462 088,51
FONCTIONNEMENT	51 097,54	22 455,68	8 316,74	36 958,60
TOTAL	-78 589,84	1 369 449,95	22 909,88	-1 425 129,91